



PRÉFET DU NORD



Lille, le 30 septembre 2019

## Communiqué de presse

### INCENDIE DE LUBRIZOL: LE PRÉFET PREND DES MESURES DE PRÉCAUTION SUR LES COMMUNES SIGNALÉES



À la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019 à l'usine Lubrizol située dans l'agglomération rouennaise, un panache de fumées a traversé le département du Nord suivant un axe Nord Nord-Est.

Sur signalement des particuliers, les services de l'État font procéder à un recensement des territoires susceptibles d'être touchés par des suies.

#### Un numéro vert est mis en place

Si vous constatez la présence de retombées sous forme de suie, merci de vouloir le signaler au numéro vert suivant : **03 20 30 58 00**. **Vous pouvez également contacter les services de gendarmerie ou de police ou le service départemental d'incendie et de secours.**

#### Les communes de Villereau et de Douai font l'objet de restrictions sanitaires de mise sur le marché de production alimentaires d'origine animale et végétale

Suite à des signalements sur les communes de Villereau et Douai, des levées de doute sont en cours. A titre conservatoire, ces deux communes font l'objet de restrictions de mise sur le marché des œufs, de lait, du miel et des poissons d'élevage, ainsi que des productions végétales ou des aliments pour animaux par arrêté préfectoral du 29 septembre. Les parcelles concernées sont les parcelles agricoles sur lesquelles des retombées de suies ont été identifiées.

Par mesure de précaution, le lait et les œufs (élevage de plein air), le miel et les poissons d'élevage ainsi que les productions végétales ou les aliments pour animaux, ne peuvent être ni commercialisés, ni intégrés dans la consommation humaine ou animale. Retrouvez l'arrêté départemental en pièce-jointe.

Des analyses ont été effectuées dont les résultats seront connus dans plusieurs jours. La décision de la levée des mesures ne pourra intervenir qu'en fonction de l'issue de ces analyses.

D'autres signalements sont en cours de vérification sur le département. La situation étant évolutive, une réévaluation sera assurée en temps réel pour, le cas échéant, modifier le périmètre de l'arrêté préfectoral ou décider de mesures complémentaires.

#### Les nombreux contrôles réalisés dans l'air et l'eau confirment l'absence de toxicité aiguë

Des contrôles ont été effectués par les services compétents de l'Agence régionale de santé (ARS) et d'Atmo Hauts-de-France.

L'urgence pendant l'incendie était de vérifier l'absence de toxicité aiguë pour les populations. Les mesures de qualité de l'air réalisées par Atmo Hauts-de-France depuis l'incendie ont fait apparaître une qualité de l'air ne dépassant pas, à ce stade, les seuils réglementaires. Cependant, le passage du panache de fumée a été observé jeudi sur les mesures des particules

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

PM10 et PM2.5, ainsi que sur les mesures de carbone-suie. Toutefois, les concentrations mesurées continuent à rester bien en deçà des seuils réglementaires depuis jeudi.

A titre d'exemple, les niveaux de particules observés ce matin se situent entre 5 et 20  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne horaire (pour rappel le seuil réglementaire est fixé à 50  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne journalière) et ceux de dioxyde d'azote, entre 7 à 80  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne horaire (le seuil réglementaire est fixé à 200  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ).

L'ensemble des résultats des mesures en continu sont consultables en libre accès sur le site [www.atmo-hdf.fr](http://www.atmo-hdf.fr).

Atmo Hauts-de-France continue à participer aux investigations. Dans le cadre des recherches plus approfondies, elle a complété son dispositif de surveillance en continu par :

- des analyses de prélèvements sur filtre élargies à un large panel de polluants. Atmo est en lien avec les laboratoires pour réduire le temps d'analyse ;

- la plateforme de signalements des odeurs (ODO), déployée sur l'ensemble de la région Hauts-de-France depuis jeudi soir. En cas d'odeur constatée, vous pouvez la signaler sur: <https://www.atmo-hdf.fr/>.

Atmo Normandie a déployé un dispositif complémentaire depuis jeudi après-midi en positionnant des moyens de mesures sous la trajectoire des vents. Ces résultats ne peuvent être connus en temps réel, car ils nécessitent une analyse en laboratoire de chimie, pouvant prendre plusieurs jours. Atmo Hauts-de-France reste donc également coordonnée avec Atmo Normandie pour connaître les résultats de ces analyses approfondies notamment en hydrocarbures aromatiques polycycliques et en métaux, réalisées en supplément lors de l'incendie.

En outre, dès vendredi 27 septembre, l'ARS Hauts-de-France a réalisé des contrôles sur les captages d'eau de surface situés dans la trajectoire du nuage. Aucune risque n'avait été constaté et la consommation de l'eau du robinet reste sans danger.

Par précaution, l'ARS renforce la surveillance de la qualité de l'eau pour les captages souterrains situés dans les secteurs concernés par les retombées de suie.

Retrouvez l'ensemble des mesures de précaution sur le site de la préfecture : <http://www.nord.gouv.fr/>